

LES ANNONCES DU PRESIDENT

DU CONCRET, UN CALENDRIER... MAIS LES OFFICIERS ATTENDENT ENCORE DES REponses



Bureau National du SCSI . 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

OCTOBRE 2016



LES PRINCIPALES MESURES DU PLAN SECURITE

DES MESURES JURIDIQUES DES LA FIN NOVEMBRE

- **Révision du cadre de la légitime défense** avec la mise en place d'un groupe de travail «police/gendarmerie/justice», puis présentation devant le Parlement afin de valider les propositions produites
- Alignement de la répression des outrages envers les policiers (6 mois) sur le régime d'outrage à magistrat (1 an)
- **Anonymisation** des procédures afin de protéger l'identité des policiers

DES MESURES CONCERNANT LES MISSIONS

- Mise en place immédiate : instauration des **patrouilles à 3 fonctionnaires** de police dans les zones sensibles
- Dès la semaine prochaine : fin des gardes statiques devant les préfectures et tribunaux au profit de patrouilles dynamiques en attente de la reprise de ces gardes par des sociétés privées
- Dès les premières semaines 2017 : **suppression** de certaines tâches indues (transfèrement des détenus, gardes hôpital, conduite des ivresses publiques et manifestes).

DES MESURES CONCERNANT LES EFFECTIFS ET LES MATERIELS

- Dès novembre 2016 : Rénovation et travaux dans les commissariats insalubres.
- 2017 : renforcement des effectifs de voie publique par affectation des 4600 sorties d'école de police en sécurité publique
- De Janvier à Mars 2017 : déploiement de moyens de protection physiques pour les policiers avec dotation de matériel et d'équipement dans les véhicules Police Secours
- Dès le 1er janvier 2017, la livraison de matériel supplémentaire, dont, entre autres, 8 000 casques, 20 000 gilets pare-balles et 5 500 armes nouvelles qui remplaceront les anciens pistolets mitrailleurs
- 1er semestre 2017 : renouvellement du parc véhicule police nationale.

DES MESURES CONCERNANT LA PROCÉDURE JUDICIAIRE

- Simplification des procédures administratives et judiciaires, extension du P.Vunique
- Information partagée entre la justice et la police sur les suites données à l'encontre des délinquants condamnés.

UNE MESURE CONCERNANT LES TRANSPORTS

- Des discussions seront engagées entre le ministre de l'intérieur et la SNCF afin de tendre vers la gratuité pour les policiers



SI DES MESURES MAINTES FOIS DEMANDÉES PAR LE SCSI /CFDT ONT ÉTÉ ENFIN ANNONCÉES DANS CE PLAN QUI NE COMPORTE, COMME ANNONCÉ EN PRÉAMBULE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AUCUNE MESURE CATÉGORIQUE, D'AUTRES N'ONT PAS ENCORE TROUVÉ ÉCHO SUR :

- LE MANAGEMENT
- L'ORGANISATION DE LA CHAÎNE HIÉRARCHIQUE (AUGMENTATION DES RECRUTEMENTS INTERNES)
- LA STRUCTURATION DES SERVICES
- LE REGROUPEMENT DES SITES DE FORMATION DES CADRES
- L'ATTRIBUTION DES RECONNAISSANCES (MÉDAILLES, GALONNAGE ETC.....)
- LE TRANSFERT DES MAJORATIONS DES PRIMES VERS LES POSTES DIFFICILES
- LA PARITÉ STRICTE POLICE/GENDARMERIE.
- UN VÉRITABLE CHOC DE SIMPLIFICATION DE LA PROCÉDURE ET UNE AMÉLIORATION DES OUTILS INFORMATIQUES.

LE SCSI-CFDT POURSUIT SON ENGAGEMENT EN PORTANT VOS REVENDICATIONS NOTAMMENT, DANS LE CADRE DU CYCLE DE CONCERTATION ENGAGÉ JUSQU'AU MOIS DE DÉCEMBRE.

NOUS VOUS INVITONS À VOUS EXPRIMER LARGEMENT AUPRÈS DES PRÉFETS CAR LES OFFICIERS ATTENDENT EUX AUSSI DES RÉPONSES CONCRÈTES ET RAPIDES !